

Révision 6 : actifs et passifs transitoires

Toutes les écritures ont lieu le 31 décembre 2014, en fin d'exercice comptable.

1. (31.12) Des charges diverses d'exploitation ont été payées CHF 458.- le 15 octobre et concernaient les mois de novembre, décembre et janvier.
2. (31.12) Nous avons prêté à une de nos filiales CHF 450'000.- à 5.5 % et les intérêts sont payables semestriellement, en avance, les 30 janvier et 30 juillet de chaque année.
3. (31.12) L'intérêt hypothécaire 4.75 % est payable annuellement au 30 septembre, à terme échu. Montant de l'hypothèque : CHF 560'000.-
4. (31.12) La taxe d'épuration des eaux usées de l'immeuble est payée en avance, annuellement, au 30 avril, CHF 260.-
5. (31.12) On a payé CHF 280.- le 15 novembre dernier pour l'abonnement annuel à une revue professionnelle. Celui-ci sera échu le 15 octobre prochain.
6. (31.12) Loyers déjà reçus au CCP mais pas encore comptabilisés, pour le mois de janvier de l'année prochaine, CHF 3'200.-
7. (31.12) L'administration des douanes a perçu par erreur des droits de douanes sur marchandises achetées à l'étranger. Nous estimons à CHF 2'190.- le montant qui nous sera restitué l'année prochaine.
8. (31.12) On a prêté CHF 60'000.- à un employé et les intérêts 4 % sont payables chaque année au 30 avril, à terme échu.
9. (31.12) Frais généraux déjà payés pour l'année suivante CHF 678.-
10. (31.12) Une campagne de publicité qui doit s'étendre du 1er octobre au 28 février a déjà été payée entièrement CHF 4'550.-
11. (31.12) Un locataire a payé le 3 décembre CHF 1'800.- pour son loyer des mois de novembre, décembre et janvier.
12. (31.12) Nous avons prêté CHF 35'000.- à un employé au taux de 5.25 % et il nous règle les intérêts à la BCGE les 30 mai et 30 novembre de chaque année, à terme échu.
13. (31.12) Il reste dans la citerne environ 12'000 litres de mazout. Prix moyen : CHF 39.- / 100 l.
14. (31.12) Comptabilisation de l'intérêt hypothécaire 5.75 % payable semestriellement les 30 mai et 30 novembre de chaque année. Le montant de la dette s'élève à CHF 340'000.-
15. (31.12) Nous avons prêté à une de nos sociétés CHF 2'300'000.- à 6.5 % et les intérêts sont payables semestriellement, en avance, les 30 avril et 30 octobre de chaque année.
16. (31.12) On a emprunté CHF 420'000.- à la société Crédit-Plus SA et les intérêts 6.5 % sont payables à terme échu les 30 avril et 30 octobre de chaque année.
17. (31.12) Comptabilisation de l'intérêt couru d'après l'inventaire suivant : 18 actions, nom. CHF 1'000.- au cours de 744 et 9 obligations, nom. CHF 10'000.- pièce, au cours de 101.25 (intérêts 5 % au 30 janvier).